

## Séance publique du 10 octobre 2006

### Délibération n° 2006-3670

commission principale : finances et institutions

objet : **SERL - Exercice 2005 - Présentation du rapport des mandataires**

service : Direction générale - Mission d'audit et de contrôle de gestion - Contrôle des gestions externes

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 20 septembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) est chargée de la réalisation d'opérations d'aménagement de construction, d'exploitation des services publics industriels et commerciaux et de la réalisation de toute autre activité d'intérêt général.

L'article L 1524-5-14° alinéa- du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte.

Le document présenté au Conseil comprend le rapport de gestion, les comptes et le rapport général du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2005.

Au titre de cet exercice, les représentants de la Communauté urbaine au sein du conseil d'administration de la société étaient messieurs Pierre Abadie, Jean-Pierre Flaconnèche, Alain Imbert et Etienne Tête.

Pour pouvoir apprécier les résultats de l'année 2005, il paraît utile de les présenter dans un contexte rétrospectif, portant sur trois exercices :

| Rubriques                      | 2003<br>(en k€) | 2004<br>(en k€) | 2005<br>(en k€) | Tendance<br>2004-2005 |
|--------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------------|
| capital social                 | 3 959           | 3 959           | 3 959           | -                     |
| participation publique         | 50 %            |                 |                 |                       |
| <i>dont Communauté urbaine</i> | 25 %            |                 |                 |                       |
| total des produits             | 39 962          | 39 999          | 51 792          | ↗                     |
| total des charges              | 39 809          | 39 815          | 51 644          | ↗                     |
| produits société               | 8 107           | 8 659           | 8 730           | ↗                     |
| charges société                | 7 954           | 8 474           | 8 583           | ↗                     |
| résultat d'exploitation        | + 220           | + 679           | + 532           | ↘                     |
| résultat net                   | 153             | 185             | 148             | ↘                     |
| capacité d'autofinancement     | 300             | 400             | 470             | ↗                     |
| capitaux propres               | 5 983           | 6 168           | 6 316           | ↗                     |

Dans le cas d'une société d'économie mixte (SEM) d'aménagement, les rubriques produits et charges société correspondent au seul fonctionnement de la société. Elles sont extraites des rubriques total des produits et total des charges qui couvrent l'ensemble des activités de la société et notamment les opérations d'aménagement.

Les produits d'exploitation sont quasiment stables depuis 2004 tandis que la hausse des charges est modérée (+ 2,2 %). La croissance des charges d'exploitation provient principalement du poste salaires et traitement.

Il est à noter que depuis 2001 le résultat d'exploitation présenté dans le tableau diffère de celui du compte de résultat.

En effet, pour retranscrire la réalité des produits liés à son activité, la SERL a souhaité :

- d'une part, isoler en exceptionnel des éléments écrits comptablement en exploitation,
- d'autre part, ne faire figurer en résultat financier que ses produits de dividendes ou de placements des fonds propres. Les autres produits financiers liés à l'activité opérationnelle de la SERL sont comptabilisés en produits d'exploitation.

Il s'agit principalement, pour 2005, des charges de personnel, des frais versés à Eperly, d'une subvention d'équilibre à la pépinière Laënnec et d'une dotation financière pour risques sur filiales.

Il n'y a pas d'évolution significative dans la répartition des produits d'exploitation. On note simplement la hausse des produits en provenance de la Communauté urbaine (+ 5 %) et la forte croissance des produits sur concessions (+ 9 %). A l'inverse de l'année précédente (435 k€) il n'y a pas de produits sur opérations propres.

Au global, le résultat d'exploitation, bien qu'inférieur à celui de 2004, reste -comme les années précédentes- largement excédentaire. Les comptes de la société sont nettement bénéficiaires : le résultat net s'élève à 148 k€ qui seront inscrits en report à nouveau.

De fait, 2005 est une année de reprise pour la SERL, en partie du fait de la conjoncture favorable du marché de l'immobilier et de l'entrée en phase opérationnelle de grands projets (notamment le musée des Confluences). De nombreux nouveaux contrats et avenants ont également été signés, alimentant ainsi le carnet de commandes de la société pour les années à venir.

Par ailleurs, à titre d'information, l'ensemble des participations de la SERL dans des sociétés s'élève, en 2005, à 594 k€ et le montant net des engagements de la SERL envers ses filiales atteint 2 247 k€ ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

#### **DELIBERE**

**Prend** acte du rapport établi sur l'activité de la SERL au titre de l'exercice 2005.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,